

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, au nom du ministre des Finances, je prie la Chambre de l'excuser. Il a accepté en août dernier de prendre la parole devant le Canadian Club de Toronto aujourd'hui, alors que personne ne pouvait prévoir que ce serait la date de rentrée de la Chambre.

M. Crosbie: Allons donc!

M. Trudeau: J'entends l'ancien ministre des Finances dire: «Allons donc!» Il sait que, selon une coutume de longue date, les ministres des Finances s'adressent une fois par année au Canadian Club de Toronto. J'espère qu'il s'est acquitté de ce devoir comme notre ministre s'en acquitte aujourd'hui.

M. Waddell: Il a peur de se présenter devant la Chambre.

M. Trudeau: Le ministre sera ici demain et d'autres jours. Je puis assurer au député d'en face qui parle de peur que je suis impatient de voir quelles terribles questions il aura à poser au ministre. Que le député ne s'en fasse pas; d'autres membres du cabinet qui sont ici sont prêts à traiter de l'économie.

M. Clark: Pourriez-vous répondre à la question?

M. Trudeau: Le chef de l'opposition a demandé si nous allions retirer le budget. La réponse est non, madame le Président. Les mesures budgétaires seront soumises à l'examen de la Chambre le plus tôt possible.

L'IMPOSITION DES AVANTAGES SOCIAUX ACCORDÉS AUX
EMPLOYÉS

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, je voudrais parler un instant des responsabilités du ministre des Finances. Le Canadian Club se réunit chaque semaine.

Des voix: Règlement!

M. Clark: Si le ministre des Finances tenait à s'acquitter de ses responsabilités, il aurait pu s'arranger pour prendre la parole devant le Canadian Club avant la rentrée parlementaire, et il serait aujourd'hui à la Chambre pour faire face au barrage de questions que nous lui réservons au sujet d'un budget qui fait un grand tort aux Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Le gouvernement semble déterminé à appliquer son budget. Le premier ministre n'ignore pas qu'en assujettissant à l'impôt les avantages sociaux dont bénéficient les employés, par exemple les cotisations de la Croix Bleue, on poussera des milliers de Canadiens vers des tranches d'imposition plus élevées sans qu'ils aient touché une augmentation de revenus. Ces nouveaux impôts sur les soins dentaires et sur les soins médicaux complémentaires auront par exemple pour effet de faire perdre tout ou partie du crédit d'impôt pour enfant à 60,000 mères canadiennes. Le premier ministre trouve-t-il cette mesure conforme au principe de la justice, ou le programme d'austérité que veut s'imposer le gouvernement

du Canada consiste-t-il entre autres à rogner le crédit d'impôt pour enfant?

● (1425)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le très honorable chef de l'opposition sait bien que la Chambre sera saisie comme d'habitude des mesures budgétaires. On les étudiera en comité plénier, et il sera certes intéressant pour la Chambre d'examiner les allégations que fait présentement le chef de l'opposition, s'il peut montrer qu'elles sont fondées, lorsque la Chambre examinera ces mesures avant de les adopter.

M. Dick: Vous n'avez pas passé les vacances dans votre circonscription.

M. Trudeau: J'invite les députés d'en face à bien préparer leurs questions car la Chambre sera appelée à étudier ces mesures avant de se prononcer. Le ministre des Finances et les autres membres du cabinet seront bien sûr heureux de vérifier tous les chiffres qu'on voudra bien leur soumettre, comme l'a fait le chef de l'opposition.

M. Clark: Madame le Président, je m'étonne que le premier ministre, selon qui le gouvernement a l'intention d'imposer ce budget, ne soit pas au courant de l'effet pur et simple qu'il va avoir sur le Canadien moyen, d'un bout à l'autre du pays. Je suis persuadé que s'il prêtait un peu l'oreille aux députés de son arrière-ban, ils lui parleraient des plaintes qu'ils reçoivent de leurs électeurs de tous les coins du pays. J'ai l'honneur d'informer le premier ministre qu'il va y avoir un débat à la Chambre des communes, qu'il va même y avoir des votes à la Chambre, et qu'il se trompe fort s'il s'imagine qu'il va faire adopter son budget rapidement.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Bien envoyé.

* * *

LES FINANCES

L'INCIDENCE DU BUDGET SUR LES AVANTAGES SOCIAUX

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, j'aimerais maintenant poser une question au ministre du Revenu national s'il veut bien me prêter attention un instant. Après avoir fait de grandes déclarations au sujet de l'application du budget, le ministre fait maintenant machine arrière. Cependant il doit sûrement avoir une idée, même si le premier ministre n'est pas au courant de l'effet que certaines de ces mesures vont avoir sur le Canadien moyen. Malgré les changements que le ministre a dû apporter la semaine dernière, il doit savoir que les règles adoptées à l'égard de certaines prestations accordées au personnel vont avoir pour résultat d'ajouter au moins \$500 par année au revenu imposable de millions de Canadiens, d'en catapulter beaucoup dans de nouvelles fourchettes fiscales.